

OFFRE D'EMPLOI CDI TECHNICIEN QUALIFIE F/H - Chargé d'étude milieu aquatique

Présentation de la structure d'accueil

La Fédération des Deux Sèvres pour la pêche et la protection du milieu aquatique, association loi 1901, est chargée de missions d'intérêt général relatives à la gestion, la protection, la surveillance et la mise en valeur des milieux aquatiques et du patrimoine halieutique et piscicole. Elle assure également le développement durable de la pêche de loisir en eau douce, ainsi que la mise en œuvre d'actions de promotion du loisir pêche. Elle fédère, soutient et coordonne l'action des 45 AAPPMA (Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) dans le département.

La Fédération a le caractère d'un établissement d'utilité publique et est agréée au titre de la Protection de l'Environnement. La Fédération est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 15 membres élus et un membre de droit, chargés de définir la politique de la structure. Elle emploie 7 salariés : un directeur, un secrétaire- chargé de communication, une comptable, un garde-pêche particulier, un responsable technique, un technicien cartographe et un animateur – chargé de développement.

Sous l'autorité du responsable technique et l'encadrement du directeur, les tâches à accomplir seront orientées pour des missions de chargé d'études milieu aquatique.

Missions

Activités principales :

- Suivi et animation du « Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles » (PDPG) via sa version numérique (Web PDPG).
- Développer les études dans son domaine de compétence (suivis des habitats et espèces, études des débits minimums biologiques, corrélation de données météorologiques et hydrométriques, suivis piézométriques et indicateurs de surfaces).
- Participer aux différentes réunions techniques (COPIL, COTECH, cellules de crise), et être force de propositions d'actions en faveur de la protection et l'amélioration des milieux aquatiques, dans le cadre des Contrat Territoriaux (CTMA, CTeau, CT Re-Sources).
- Participer à la réalisation et/ou au suivi d'aménagements piscicoles pour le compte de la Fédération, des AAPPMA ou des structures partenaires gémapiennes, incluant la rédaction de dossiers techniques et financiers le cas échéant.

Missions techniques

- Réalisation de suivis biologiques de terrain (inventaires par pêche électrique, IPR, suivis frayère à brochet et à truite, suivis odonates et invertébrés, pêches de sauvetages...);
- Réhabilitation, restauration et entretien des milieux aquatiques (restauration morphologique des cours d'eau et des plans d'eau, restauration de la continuité écologique, entretien des cours d'eau et des frayère, gestion d'espèces invasives);
- Etudes de connaissance du milieu et collecte de données de terrain (thermie, suivi des écoulements, suivis d'échelles limnimétrique);
- Préparations techniques et logistiques en lien avec les différentes missions du pôle technique de la fédération;
- Rédaction de documents nécessaires à la réalisation d'opérations techniques;

- Traitement et bancarisation des données relatives aux opérations fédérales ;
- Organisation des réunions et suivi des chantiers, reporting à la direction ;
- Être force de proposition et apporter des éléments techniques et stratégiques d'aide à la décision.

Activités secondaires :

- Appui aux différentes activités des pôles de la FDAAPPMA 79 selon les besoins ;
- Réalisation et/ou participation au suivi des aménagements piscicoles et halieutiques
- Apporter appui, conseil et soutien technique et réglementaire aux AAPPMA dans son domaine de compétences : gestion des peuplements piscicoles, restauration frayères, achats groupés pour les repeuplements, appui réglementaire.
- Aide à la réalisation d'outils de communication, de sensibilisation sur les milieux aquatiques, à mettre en œuvre lors d'actions ponctuelles à destination du public et des élus.
- Participation ponctuelle possible aux manifestations de la Fédération (salon, conférences, etc.)

Cette liste n'est pas exhaustive et ne représente pas un caractère définitif. Le (la) technicien(ne) pourra être amené(e) à exécuter d'autres tâches dans son domaine de compétences.

Diplôme : Bac + 3 minimum, idéalement Ingénieur / Master 2 ou équivalent Bac + 5 en environnement avec spécialisation dans la connaissance et la gestion des milieux aquatiques et des peuplements piscicoles ou en écologie des milieux aquatiques.

Type de poste : Contrat à durée indéterminée. Intitulé du poste : technicien qualifié

Compétences requises :

- Bonnes connaissances en diagnostic des écosystèmes aquatiques et en hydrobiologie ;
- Connaissance sur la biologie des espèces piscicoles et sur le fonctionnement des milieux aquatiques ;
- Connaissances en halieutisme, en organisation du loisir pêche et en réglementation ;
- Connaissance en plan de gestion ou en élaboration de plan de gestion ;
- Compétences et expérience des outils informatiques statistiques et de cartographie (Qgis) et bureautique (suite Office 365) ;
- Gestion de projet ;
- Capacité de reporting ;
- Autonomie, sens de l'organisation et de l'initiative et aptitude au travail de terrain ;
- Capacité à animer des réunions et à convaincre ;
- Capacités d'analyse, rédactionnelle et de synthèse ;
- Porteur des valeurs associatives concernant la pêche de loisir et les milieux aquatiques ;
- Capacités pédagogiques : concevoir et transmettre le savoir et la connaissance à différents publics dans un langage technique et scientifique adaptés,
- Aptitude à travailler en équipe

Prise de fonction : à partir 6 janvier 2025 Permis B indispensable. Travail possible en soirée, WE et jours fériés de manière ponctuelle.

Rémunération : selon la Convention collective Nationale des structures associatives de pêche de loisir et de protection du milieu aquatique n° 3203 des SAPL.

Lieu de travail : Siège social de la Fédération (33 Rue du Galuchet 79000 Niort). Des déplacements fréquents dans le département sont à prévoir dans le cadre des missions du poste (véhicule de service à disposition). Des déplacements occasionnels sont possibles dans la Région ou en France.

Durée hebdomadaire : 35 heures annualisées. Période d'essai : 3 mois

Candidature (CV et lettre de motivation) à envoyer avant le 15 décembre 2024 à adresser par mail à : contact@peche79.fr